



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 09 octobre 2017**

**DÉLIBÉRATION N°2017-079**

**OBJET : Bon cadeau Noël pour les enfants du personnel**



En exercice : 20  
Membres  
Présents(s) : 14  
Pouvoir(s) : 4  
Absent(s) : 6

Le neuf octobre deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Christiane GALLON, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Jean-François HAMELIN à Guy CASSAN, Roger BUFFAUT à Christiane GALLON, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Crescent MARAULT, Bertrand POUSSIERRE à Michel DUCROUX

**Le ou les membres absent(s) :**

Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Roger BUFFAUT, Bénédicte NASTORG LARROUTURE, Bertrand POUSSIERRE, Axelle BONNIN

**Secrétaire de séance :** Madame Sylvie PORTE

Le conseil municipal vote depuis quelques années un bon cadeau à destination des enfants du personnel communal.

Pour Noël 2017 il vous est proposé de reconduire cette mesure pour un montant identique à celui attribué depuis 2014, soit 40€.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Crescent MARAULT